

Plateau Technique BTP

Avec préparation de l'AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux :*

Sécuriser l'environnement de travail pour soi et pour les autres.

* **AIPR** : une nouvelle obligation de compétences (2018) mise en place dans le cadre de la "réforme anti-endommagement", mise en œuvre par le Ministère de l'Environnement. Cette formation concerne l'ensemble du personnel qui est amené à intervenir à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques, lors de conception et de la demande, de l'encadrement de la réalisation de travaux ou de chantiers de construction.

OBJECTIFS DU MODULE

- Etre capable d'identifier les différents métiers du bâtiment présents tout au long d'un chantier (charpentier, carreleur, couvreur, électricien, étanchéiste, maçon, menuisier, métreur, peintre, plaquiste, plâtrier, plombier...).
- Etre capable de reconnaître les principales qualités et capacités requises dans chaque secteur d'intervention.
- Participer activement au montage et au démontage de la maquette de découverte des métiers du bâtiment.
- S'informer des évolutions du secteur et de ses possibilités.
- Etre capable de reconnaître les contraintes des métiers du secteur du bâtiment.
- Sensibiliser les stagiaires à l'hygiène de vie et du travail et respect de l'environnement (tri de déchets au chantier)
- Evaluer les capacités manuelles et d'observation des stagiaires.

CONTENUS

- Présentation théorique des plans de la maquette (mesures, signalétique et symboles) et des trois secteurs des métiers du bâtiment représentés (gros-œuvre, second-œuvre et lots techniques)
- Acquisition des premiers gestes professionnels à partir du montage et démontage de la maquette pédagogique (taille réelle)
- Le chantier
 - Organisation
 - Etapes
 - Sécurité
 - Environnement et développement durable : le tri de déchets
- L'AIPR, préparation à l'examen

METHODES PEDAGOGIQUES / MOYENS D'ACTION

Méthodes pédagogiques

- Apprentissage par l'expérience avec mise en situation réelle de chantier.
- Travail individuel et en équipe en rapport avec les différentes phases du travail.
- Visite de salons ou forums, rencontres avec des professionnels du BTP

BIORYTHME

47 bis, rue Edouard Vaillant - 93100 Montreuil

Tél: 01 55 86 25 50

E-mail: biorythme@orange.fr

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Maquette 6m² de surface et 2,50m de hauteur avec tous les corps des métiers du bâtiment représentés.
- Outillage nécessaire au montage et au démontage.
- Echantillons des matériaux « nouvelles technologies » non utilisés dans le chantier.
- Fiches techniques.
- Atelier de travaux manuels.
- Equipement de protection individuelle
- Préparation à l'AIPR, évaluation en fin de parcours

Evaluation

Attestation de compétences AIPR :

Obtenu par la réussite d'un QCM Opérateur réalisé sur le site du Ministère de l'environnement, Biorythme est agréé centre d'examen.

Le module est évalué via la Carte de Compétences Régionale

Organisation du Module

Durée : 35 heures

Nombre de participants par session : 14 personnes maxi.

Responsable : Mme. Cecilia NESA - ALVES

Lieu de formation :

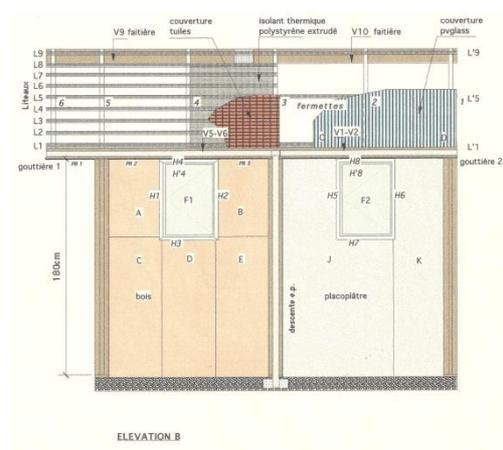
BIORYTHME

47 bis, rue Edouard Vaillant

93100 Montreuil

01 55 86 25 50

biorythme@orange.fr



BIORYTHME

47 bis, rue Edouard Vaillant - 93100 Montreuil

Tél: 01 55 86 25 50

E-mail: biorythme@orange.fr